

Marinette SOLER-KERRIEN est élue Présidente du Conseil d'administration de la Caf de la Seine-Saint-Denis

Le 18 mars 2022 s'est tenue la séance d'installation du Conseil d'administration renouvelé de la Caisse d'Allocations familiales de la Seine-Saint-Denis.

Marinette SOLER-KERRIEN a été élue Présidente par les administrateurs nouvellement désignés pour 4 ans. Elle était administratrice de la Caf depuis 2021 ainsi que membre de la Commission d'action sociale.

En cohérence avec les orientations nationales de la branche Famille de la Sécurité sociale et avec l'équipe de direction, le Conseil d'administration (CA) définit la politique d'action sociale de la Caf.

Le nouveau Conseil d'administration de la Caf comprend 26 membres titulaires.

Il est composé de :

- 8 représentants des organisations salariées ;
- 7 représentants des employeurs et représentants des travailleurs indépendants ;
- 4 représentants de l'Union départementale des associations familiales ;
- 4 personnes qualifiées, nommées par le Préfet pour leurs compétences personnelles ;
- 3 représentants du personnel de la Caf, qui siègent au conseil avec voix consultative (2 pour le collège employés, 1 pour le collège cadres).



Offre de service aux allocataires et aux partenaires

Communiqué de Presse – 29/03/2022

Pierre GARNIER, Thierry BENEFICE et Stéphane LEVEQUE sont élus respectivement 1er, 2ème et 3ème vice-présidents.

Lors de cette séance, la Présidente du Conseil d'administration a rendu hommage à l'action du Président sortant, Philippe SCARFOGLIERO, pour son implication dans les travaux du Conseil d'administration.

Elle a annoncé que parmi les priorités de son mandat figureront :

- la poursuite du déploiement des Conventions Territoriales Globales qui permettent de mettre en œuvre un projet social de territoire partagé avec les collectivités au service des habitants ;
- le développement d'actions autour de l'accueil de la petite enfance, de la parentalité, permettant aux familles de mieux concilier vie professionnelle/personnelle, favorisant l'insertion dans l'emploi ;
- la définition avec la Direction de la Caf du prochain Contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion.

Présentation de Marinette SOLER-KERRIEN, nouvelle Présidente du Conseil d'administration de la Caf de la Seine-Saint-Denis.

Retraitée, elle a travaillé dans le secteur santé-social. Son engagement syndical l'a notamment conduite à occuper la fonction de Secrétaire générale adjointe en charge de la protection sociale pour la CFDT Ile-de-France.

Entre 2016 et 2022, elle était Conseillère et Cheffe de file CFDT à la Cnam. Elle siège en tant qu'administratrice à la Caf de la Seine-Saint-Denis depuis 2021.



Offre de service aux allocataires et aux partenaires

Contact presse :
Franck Zacharias
communication.cafrosny@cafrosny.cnafmail.fr

A propos de la Caf de la Seine-Saint-Denis : nous agissons pour favoriser la cohésion sociale et permettre à tous de mieux vivre en Seine-Saint-Denis. Nos collaborateurs accompagnent quotidiennement près de 61 % des Séquanais-Dionysiens en versant près de 2,8 milliards d'euros de prestations tout en accompagnant de nombreux partenaires (structures de garde d'enfants, accueils de loisirs, espaces de vie sociale, bailleurs...) sur le territoire.